

EDF UNITE DE PRODUCTION EST
dol rmb-albumil fq^qfl k-evao^rifnr b-oefk-



Contacts presse

Sandra REYDELLET : 03 90 00 23 26

Catherine GRUNEWALD : 03 90 00 23 25

DOSSIER DE PRESSE

Enlèvement et valorisation des déchets flottants du Rhin A la centrale hydroélectrique de Strasbourg





Sommaire

- I. **Le Développement Durable sur le Rhin : une démarche continue**
 - a. Au Fil du Rhin
 - b. L'île du Rohrschollen
- II. **Les déchets flottants du Rhin : une situation complexe**
 - a. La problématique
 - b. Le traitement
- III. **Un partenariat inédit ; ou comment améliorer la gestion écologique de nos déchets ?**
 - a. Naissance du partenariat
 - b. Mise en œuvre
 - c. 100% Développement Durable



I. Le développement durable sur le Rhin, une démarche continue

a- Au Fil du Rhin – Ensemble pour le Développement Durable de la bande rhénane

Dès 1999, lors de l'inauguration du « Jardin des Nixes » à la centrale de Vogelgrun (Haut-Rhin), EDF a lancé l'idée d'un parcours de découverte qui irait de Bâle à Lauterbourg. L'idée a fait son chemin, dynamisée par «le programme d'amélioration de l'accueil du Public» décidé par la Direction d'EDF fin 1999 (le projet rhénan a fait partie des 7 sélections nationalement retenues). Cette aide a permis de réaliser différents aménagements qui ont amélioré l'intégration paysagère des ouvrages hydroélectriques du Rhin et augmenté leur attractivité pour le public.



Aujourd'hui, le projet s'est étoffé et est devenu transfrontalier. Il se concrétise sous le nom « Au fil du Rhin» avec d'autres partenaires, collectivités, industriels, associations, organismes de tourisme... qui partagent une même volonté : inscrire leur activité dans le développement durable. Ces premiers partenaires formaliseront leur engagement le 25 juin prochain lors de l'assemblée générale constitutive de l'association *Au Fil du Rhin*.

En réalisation « chapeau » de la démarche, un site Internet en français est disponible depuis mi-2001, www.aufildurhin.com ; sa version allemande est en cours de réalisation avec l'aide d'EnBW, partenaire et volontaire pour animer la démarche sur la rive allemande.

« Au Fil du Rhin » a pour ambition de devenir un label fédérateur et dynamisant pour le développement durable. Il permet aussi de donner une image positive de la région Alsace et des différents partenaires, grâce à l'association équilibrée de l'économie et de la nature.

b- Le partenariat EDF/Ville de Strasbourg sur le site du Rohrschollen

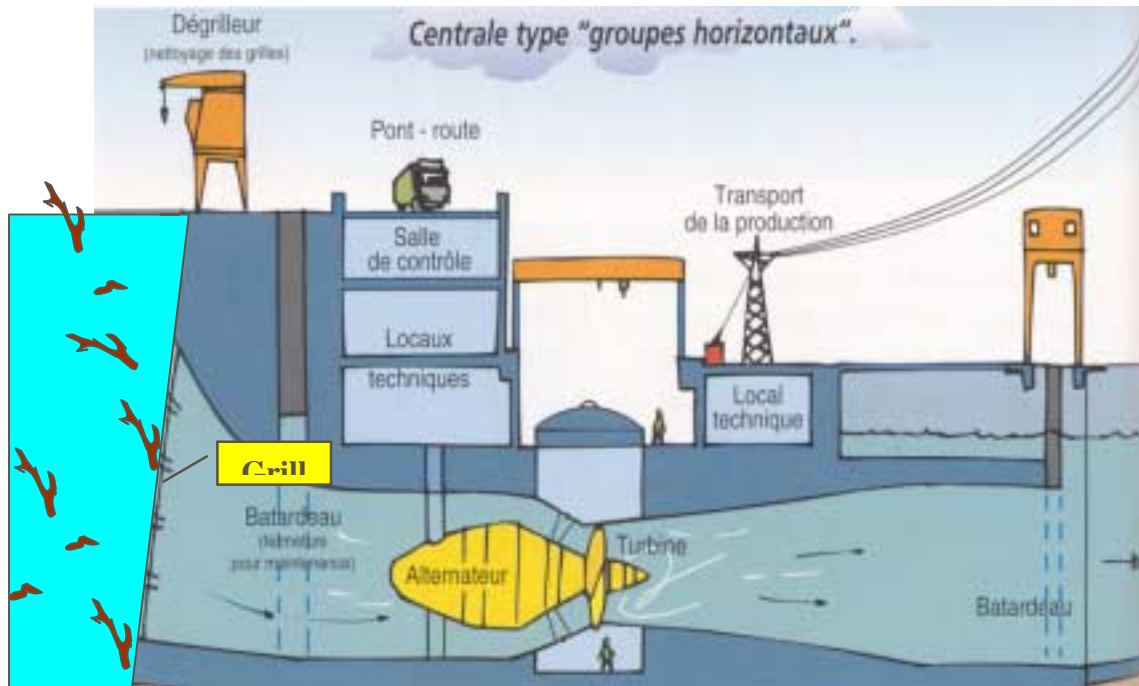
La centrale hydroélectrique EDF de Strasbourg est située à proximité immédiate d'une zone protégée, classée « réserve naturelle » et gérée par la ville de Strasbourg sur l'île du Rohrschollen. Le partenariat entre EDF et la Ville de Strasbourg est celui d'une découverte conjointe de la réserve naturelle et de la centrale hydraulique. Initialement, ce partenariat est né d'une volonté commune d'EDF et du gestionnaire de la Réserve Naturelle d'endiguer la mauvaise fréquentation de l'île qui était devenue en quelques années un véritable dépotoir et un lieu de campements sauvages. La première réalisation, fin 99, a consisté à la mise en place d'une borne à l'entrée de l'île, empêchant d'y accéder en dehors des heures ouvrables. Puis est née l'idée de création d'un circuit commun de découverte sur le site, intégrant la centrale et la réserve. L'engagement d'EDF dans le développement durable dès l'année 2000 a trouvé dans ce projet un remarquable exemple de la possible cohabitation harmonieuse de l'activité industrielle et d'un environnement exceptionnel.

Le partenariat a aussi donné lieu à la réalisation d'une plaquette de présentation des parcours de découverte, document de promotion pour le grand public.



II. Les déchets flottants du Rhin

a. La problématique



Les déchets flottants qui s'amoncellent devant des centrales hydroélectrique obstruent les grilles d'entrée. Le Groupe d'Exploitation Hydraulique Rhin se doit de les enlever afin de permettre le bon fonctionnement des turbines pour la production d'énergie hydroélectrique. Il contribue ainsi au nettoyage du fleuve sur une distance 150 km.

En sortant ces déchets de l'eau, EDF en devient « le propriétaire » et a en charge le traitement. La masse de détritits sortie du Rhin par les centrales EDF sur le Rhin varie entre 5000 et 15000 tonnes par an.

b. Le traitement des déchets flottants

Composés à 90% de bois, les déchets flottants étaient jusqu'à présent peu ou pas triés puis enfouis. Cette solution, en dehors de son aspect contestable du point de vue du Développement Durable, avait de surcroît l'inconvénient d'être coûteuse (110 euros la tonne traitée).



Déchets à l'amont de l'usine



Fosse à détrit



III. Un partenariat inédit

a. Naissance du partenariat

Le projet est né d'une volonté double : d'une part développer le travail entre EDF et une entreprise locale d'insertion (en charge de l'entretien des abords extérieurs de la centrale de Strasbourg depuis 1998), et d'autre part, de valoriser les déchets flottants du Rhin de la centrale hydroélectrique de Strasbourg.

L'objectif de départ était de confier la prestation du traitement des détritux à l'entreprise AU PORT'Unes afin de favoriser l'emploi et la réinsertion, dans la mesure où l'opération ne coûtait à priori pas plus chère que le traitement actuel.

Le cahier des charges donné à AU PORT'Unes était simple : tri et valorisation des déchets flottants.

Durant l'année 2002, une équipe de travail composée de 2 personnes d'AU PORT'Unes et 3 personnes d'EDF s'est rencontrée tous les 2 mois pour suivre et valider les étapes de construction du projet, rapidement élargi au traitement des détritux des centrales de Gerstheim et Gambsheim.

b. Mise en oeuvre

Le tri manuel des déchets extraits du Rhin a été la première question à soulever, tant au niveau de la faisabilité que de la rentabilité. Premier obstacle : aucune entreprise en dehors de l'association n'est prête à faire ne serait-ce qu'un essai. Pourtant AU PORT'Unes, après plusieurs tests confirme et la faisabilité de trier sur site et la rentabilité de l'opération.

Nouvel obstacle, la mise en oeuvre du projet pour la valorisation des déchets végétaux. Plusieurs pistes ont été envisagées : traitement en compost, fabrication de briquettes, bois de chauffage domestique. Le bois de chauffage domestique a été rapidement éliminé car ce bois a essentiellement pour origine des arbres tendre tels les saules ou peupliers et ne se prête pas à cet usage. Pour le compost et les briquettes, il faut disposer d'un broyeur capable de broyer des souches. Un tel investissement coûte très cher et nécessite une grande quantité de bois. La solution de louer les services d'un broyeur mobile a donc retenue, mais il restait à trouver le traitement final après broyage.

Finalement, la solution trouvée est toute proche de la centrale hydroélectrique de Strasbourg : l'entreprise voisine STRACEL qui fabrique du papier journal achète de grande quantités de bois (50.000 t/an), pour le chauffage servant à la fabrication du papier.

Les premiers contacts téléphoniques ne sont pas encourageants car il est difficile pour l'entreprise d'imaginer utiliser les déchets du Rhin pour remplacer le bois de chauffage spécialement acheté et dépourvu de tout corps étranger.

Pourtant , au vu de la qualité de l'échantillon de déchets triés, l'entreprise a accepté de récupérer les déchets végétaux comme bois de chauffe, mais également, de prendre en charge leur évacuation.

1. Avant traitement



Après traitement par AU PORT'Unes





c. Un projet 100% Développement Durable

Du point de vue du respect de l'environnement :

La séparation des déchets industriels (plastiques, pneus, bidons, etc..) les déchets végétaux, permet la revalorisation de ces derniers, en remplaçant en partie le bois de chauffe « spécialement coupé » dans les forêts. En effet ce bois mort récupéré dans le Rhin tous les ans est équivalent de 25 jusqu'à 75 hectares de forêt, qu'on évite ainsi de détruire.

→ 25 Ha correspondent à 36 terrains de football et 75 Ha à 107.

Les 10% de déchets résiduels font l'objet d'un traitement spécifique conformément au processus de gestion des déchets définis dans le système de management environnemental du GEH Rhin.

Du point de vue de l'équité sociale

L'entreprise AU PORT'Unes qui assure la maîtrise d'œuvre principale est une entreprise de réinsertion qui emploie 127 personnes dont 23 CDI. Ce projet va permettre de développer une nouvelle activité « valorisation des déchets » au sein de cette entreprise. Grâce à ce projet en partenariat avec EDF, l'entreprise va bénéficier des appuis d'organismes de la région pour développer cette nouvelle activité. Elle a d'ores et déjà pu créer un poste « Développement/Environnement » et prévoit 10 embauches en insertion. AU PORT'Unes permettra ainsi la réinsertion d'un plus grand nombre de personnes dans la vie active.

Du point de vue du développement économique

Pour l'entreprise AU PORT'Unes, ce projet a permis la création d'une nouvelle activité « TRIVALO » pour répondre à un besoin sociétal de traitement et de valorisation des déchets. 57 entreprises rencontrées ont déjà exprimé ce besoin. En phase opérationnelle, il est prévu d'embaucher 10 personnes en insertion.

Pour EDF, ce projet permettra aussi de faire des économies dans le traitement des détrit.

Pour le site de Strasbourg le traitement actuel d'une tonne de détrit coûte 110,30 €, l'aboutissement du projet ramènerait ce coût à 32,54 € soit une économie de 77,76 € par tonne. Sur une base de 200 tonnes/an, l'économie serait de 15552 €. Ce projet ramené à l'ensemble des centrales du Rhin permettrait à EDF de faire une économie variant entre 388.800 € et 1.166.400 € par an. Cette économie permettrait de faciliter les investissements dans les recyclages des autres déchets générés par nos aménagements (Déchets Industriels Banals ou Déchets Industriels Spéciaux).

Annexe

Carte d'implantation des usines hydroélectriques du Rhin EDF



1. Plaquette de présentation de la centrale de Strasbourg
2. Plaquette de présentation des circuits de découverte de l'île du Rohrschollen
3. Plaquette *Au Fil du Rhin*